

**OBJECTIF GENERALE DE FORMATION :**

A la fin de la formation, l'apprenant sera capable :

D'intervenir efficacement face à une situation d'accident dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures fixées en matière de prévention. Mettre en application ses compétences au profit de la santé et de la sécurité au travail.

Dahir n°1-03-194 du 14 rejab (11 septembre 2003) portant promulgation de la loi n°65-99 relative au Code du Travail

Arrêté du ministre de l'emploi et de la formation professionnelle n° 93-08 du 6 jourmada I 1429 (12 mai 2008) fixant les mesures d'application générales et particulières relatives aux principes énoncés par les articles de 281 à 291 du code du travail.

Séquence 1	Séquence 2	Séquence 3	Séquence 4
<ul style="list-style-type: none"> • Cadre juridique et rôle du SST • Connaître les principaux indicateurs de santé au travail dans l'établissement • Connaître son rôle de sauveteur secouriste du travail • Connaître le cadre juridique de son intervention 	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre à profit ses compétences SST au profit de la prévention • Situer son rôle au sein des acteurs de la prévention de l'établissement • Repérer les situations dangereuses et contribuer à la proposition, • à la mise en œuvre et à la promotion de la prévention • Savoir informer et alerter sur les situations dangereuses identifiées 	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser une protection adaptée • Repérer les dangers dans une situation de travail • Supprimer ou faire supprimer des dangers dans une situation de travail, • dans la limite de son champ de compétence, de son autonomie et dans le respect • de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention 	<p>Examiner la victime pour agir :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Examiner la ou les victimes avant et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir
<ul style="list-style-type: none"> • Maîtriser l'alerte • Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise ou l'établissement 	<ul style="list-style-type: none"> • Transmettre les bonnes informations • Informer son responsable hiérarchique et/ou les personnes chargées de prévention dans l'entreprise • ou l'établissement, de la/des situation(s) dangereuses repérée(s). 	<p>Secourir avec les bons gestes Effectuer l'action (succession de gestes) appropriée à l'état de la ou des victime(s) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La victime saigne abondamment • La victime s'étouffe • La victime répond, se plaint de sensations pénibles / présente des signes anormaux • La victime se plaint de brûlures • La victime répond, elle se plaint d'une douleur qui empêche certains mouvements • La victime répond, elle se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment • La victime ne répond pas, elle respire • La victime ne répond pas, elle ne respire pas ; Utilisation du défibrillateur et mises en situation 	<p>Évaluation des SST :Les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont ceux définis par l'INRS, dans le référentiel de formation des Sauveteurs Secouristes du Travail avec grille d'évaluation individuelle.</p> <p>A l'issue de cette évaluation un certificat sera délivré au candidat qui a participé à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable accompagné de l'aide mémoire SST de l'INRS ED4085</p>

Méthodes pédagogiques:

Méthode interrogative : questionnement pour permettre à l'apprenant de construire ses connaissances par lui-même ou de faire des liens et de donner du sens aux situations présentées. Les participants sont incités à formuler ce qu'ils savent, ce qu'ils pensent et se qu'ils se représentent

Méthode démonstrative: présentation de situations, conduite à tenir et gestes accompagnés de commentaires et justifications

Méthode active: Apprentissage des gestes et mises en situation